

## **AG Collectif BFC à Dole (Jura) du 13.10.2010**

### **Communiqué du BFC:**

Réponse face à la proposition ministérielle : la priorité n'est pas une prime, c'est l'attractivité de la fonction IADE qui est importante et in fine une refonte des grilles indiciaires.

La reconnaissance de l'exclusivité de compétences et des responsabilités de l'IADE DOIT être reconnue.  
Le courrier ministériel ne rassure aucunement les IADE.

Le Collectif BFC définira des OCP et actions locales coordonnées, avec la possibilité d'étendue nationale.  
Si une nouvelle manifestation nationale à Paris est prévue, le Collectif BFC participera à la condition qu'elle soit sans violence et qu'elle ne mette pas en danger les forces de l'ordre !!!

Nous souhaitons un éclaircissement juridique concernant la possible opposabilité constitutionnelle de notre exclusivité de compétence IADE face à la loi HPST, et que nous accepterions une cotisation pour mener à bien cette action.

Il serait souhaitable à l'avenir que chaque organisation syndicale précise leurs propres intentions face aux futures négociations.

Lors des prochaines propositions ministérielles, nous souhaitons une consultation de tous les IADE avant une publication. Ceci renforcera l'aspect démocratique de notre mouvement.

Le Collectif BFC reste unis et solidaire afin de sauver notre profession !

Pour le Collectif BFC,

*Fabien – Savagnin*  
IADE United